



Conseil communal qui aura lieu le 07 septembre 2020 à 19h30

ORDRE DU JOUR

Extrait du Code de la Démocratie Locale
et de la Décentralisation

Art. L1122-13 - Par. 1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai est toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3. Les points de l'ordre du jour doivent être indiqués avec suffisamment de clarté.

Art. L1122-14 - les lieu, jour, heure et l'ordre du jour des séances du Conseil Communal sont portés à la connaissance du public par voie d'affichage à la maison communale, dans les mêmes délais que ceux prévus aux articles L1122-13, L1122-23 et L1122-24, alinéa 3, relatifs à la convocation du Conseil Communal. La presse et les habitants intéressés de la commune sont, à leur demande et dans un délai utile, informés de l'ordre du jour du Conseil Communal, moyennant éventuellement paiement d'une redevance qui ne peut excéder le prix de revient. Ce délai utile ne s'applique pas pour des points qui sont ajoutés à l'ordre du jour après l'envoi de la convocation conformément à l'article L1122-13. Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir d'autres modes de publication.

Art. L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

Art. L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour. Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième fois que la convocation a lieu, en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

SÉANCE PUBLIQUE

IF Informations

1 Informations au Conseil communal

CP CPAS et affaires sociales

2 Procès-verbal de la Réunion de Concertation entre l'Administration communale et le C.P.A.S., tenue le 17 aout 2020 – Information

Fabriques d'églises

3 Fabrique d'église de Naomé- Approbation du compte 2019

PA Patrimoine

4 Aliénation de gré à gré de la parcelle 0 au zoning de Baillamont - Décision.

5 Aliénation de gré à gré de la parcelle 1 au zoning de Baillamont - Décision.

6 Aliénation de gré à gré de la parcelle 10 au zoning de Baillamont - Décision.

7 Aliénation de gré à gré de la parcelle 19 au zoning de Baillamont - Décision.

8 Aliénation de gré à gré de la parcelle 21 au zoning de Baillamont - Décision.

9 Aliénation de gré à gré de la parcelle 22 au zoning de Baillamont - Décision.

10 Aliénation de gré à gré de la parcelle 30 au zoning de Baillamont - Décision.

11 Aliénation de gré à gré de la parcelle 31 au zoning de Baillamont - Décision.

12 Aliénation de gré à gré de la parcelle 8 au zoning de Baillamont - Décision.

DN DNF

13 Vente de bois marchands automne 2020

IN Intercommunales

14 Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale "IMAJE" du 14 septembre 2020 - Approbation

15 Parc naturel de l'Ardenne méridionale - Assemblée générale - 24/08/2020 - Ratification de la délibération du Collège communal du 17 aout 2020

TX Taxes et redevances

16 Règlement Redevance sur le raccordement au réseau d'eau, la transformation ou la suppression d'un raccordement - exercices 2020 à 2025

rg Règlement

17 Règlement communal relatif aux modalités de raccordement à la distribution d'eau – arrêt

18 Règlement communal relatif à l'octroi d'une prime à la construction d'un logement unifamilial pour les exercices 2020 à 2025 – Arrêt

MP Marchés publics

19 Achat d'un tractopelle - Approbation des conditions et du mode de passation

20 Achat d'une camionnette pour le service des eaux via la centrale d'achats - Approbation des conditions

PV Procès-verbal


21 Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 27 juillet 2020- Approbation

SÉANCE À HUIS-CLOS

PE Personnel

22 Evaluation du Directeur d'école au terme de la première année de stage - Arrêt

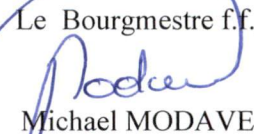
Le Directeur Général f.f.,


Laurent HANNARD

Pour le Collège,



Le Bourgmestre f.f.,


Michael MODAVE